

### Hygienfresh Essense Caresse Blanche

Publié le 26/03/2021 - Ver. n. 3 du 26/03/2021

#1/20

Satisfait le Règlement (UE) 2020/878

## RUBRIQUE1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

## 1.1. Identificateur de produit

Nom commercial: Hygienfresh Essense Caresse Blanche

Code des commerces : A80-086 Ligne de produits: Hygienfresh

UFI: 4G70-Y0X5-D00P-649H

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Essence de lessive parfumée Caresse Blache

Secteurs d'utilisation:

Ménages privés (= public général = consommateurs)[SU21], Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)[SU22]

Utilisations déconseillées

Ne pas utiliser à des fins autres que celles énumérées

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Tintolav s.r.l. - Via M. D' Antona 7 - 10028 Trofarello (TO) Tel. 011/649.68.27 Fax 011/649.67.42

Email: info@tintolav.com - Sito internet: www.tintolav.com

Email tecnico competente: a.conedera@tintolav.com

Contact nationaux: FR: numéro ORFILA (INRS):

Ce numéro permet d'obtenir les coordonnées de tous les centres Anti-poison Français. Ces centres anti-poison et de toxicovigilance fournissent une aide médicale gratuite

## 1.4. Numéro d'appel d'urgence

+ 33 (0)1 45 42 59 59

24 heures sur 24 - 7 jours sur 7

## **RUBRIQUE2.** Identification des dangers

## 2.1. Classification de la substance ou du mélange

2.1.1 Classification conformément au Règlement (CE) No 1272/2008:

Pictogrammes:

GHS07

Code(s) des classes et catégories de danger:

Skin Sens. 1B, Eye Irrit. 2, Aquatic Chronic 3

Code(s) des mentions de danger:

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.

H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Le produit, si porté pour entrer en contact avec les yeux, provoque des irritations importantes qu'elles peuvent durer plus de 24 heures.

Le produit, si porté pour entrer en contact avec la peau, peut provoquer la sensibilisation cutanée.

Le produit est dangereux pour l'environnement car il est nocif pour les organismes aquatiques avec des effets



### Hygienfresh Essense Caresse Blanche

Publié le 26/03/2021 - Ver. n. 3 du 26/03/2021

#2/20

Satisfait le Règlement (UE) 2020/878

### 2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage conformément au Règlement (CE) n° 1272/2008:

Code(s) des pictogrammes, mentions d'avertissement:

GHS07 - Attention

Code(s) des mentions de danger:

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.

H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Code(s) des mentions additionnelles de danger:

non applicable

Mentions de mise en garde:

Généraux

P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 - Tenir hors de portée des enfants.

Prévention

P273 - Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.

P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P333+P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

P337+P313 - Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Élimination

P501 - Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale et nationale.

#### Contient:

Poly(oxy-1,2-ethanediyl), .alpha.-tridecyl-.omega.-hydroxy; Isotridecanol, ethoxylated , Acides gras en C16-18 (même numérotés) et C18 insatd., Produits de réaction avec la triéthanolamine, di-Me sulfate-quaternisé, Steareth-21, composés de l'ion ammonium quaternaire, benzylalkyl en C12-16 diméthyles, chlorures, Hexyl cinnam-aldehyd, coumarine, 1-(1,2,3,4,5,6,7,8-octahydro-2,3,8,8-tetraméthyl-2-naphtyl) éthane-1-one,

 $3\text{-m\'ethyl-4-} (2,6,6\text{-trim\'ethylcyclohex-2-\'enyl}) but-3\text{-\`ene-2-one}, \'ethoxym\'ethoxy cyclododecane},$ 

 $1\hbox{-}(1,2,3,4,6,7,8,8 \hbox{a-Octahydro-}2,3,8,8-tetramethyl-2-naphtyl) ethan-1-one,$ 

1-(1,2,3,5,6,7,8,8a-octahydro-2,3,8,8-tetramethyl-2-naphthyl)ethan-1-one , 2,4-diméthylcyclohex-3-ène-1-carbaldéhyde, Eugenol, dipentène, 1-(2,6,6-trimetil-3-ciclohexen-1-il)-2-buten-1-ona, (E)-1-methoxy-4-(1-propenyl)benzene, 2-Methyl undecanal, linalol, Benzyl benzoate

## Contient (Règ.CE 648/2004):

> 30% parfums.,< 5% Composti di ammonio quaternario, benzil-C12-16-alchildimetil, cloruri, agents de surface cationiques, agents de surface non ioniques,, a-Hexylcinnamaldehyde, Coumarin, ALPHA ISOMETHYLE IONONE, Eugenol, D-Limonene ((S)-p-menta-1,8-diene), Linalool, Benzyl benzoate

Teneur en COV prêt à l'emploi: 3,39 %

UFI: 4G70-Y0X5-D00P-649H

#### 2.3. Autres dangers

La substance / le mélange ne contient pas PBT / vPvB selon le Règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe XIII





### Hygienfresh Essense Caresse Blanche

Publié le 26/03/2021 - Ver. n. 3 du 26/03/2021

#3/20

Satisfait le Règlement (UE) 2020/878

Aucune autre information sur les risques

# **RUBRIQUE3.** Composition/informations sur les composants

## 3.1 Substances

Pas pertinent

### 3.2 Mélanges

Se référer au paragraphe 16 pour le texte intégral des mentions de danger

Note C - Certaines substances organiques peuvent être commercialisées soit sous une forme isomérique bien définie, soit sous forme de mélange de plusieurs isomères. Dans ces cas-là, le fournisseur doit préciser sur l'étiquette si la substance est un isomère spécifique ou un mélange d'isomères.

Substance	Concentration[ w/w]	Classification	Index	CAS	EINECS	REACh
Acides gras en C16-18 (même numérotés) et C18 insatd., Produits de réaction avec la triéthanolamine, di-Me sulfate-quaternisé	>= 1 < 5%	NC	ND	157905-74-3	931-203-0	01-2119463 889-16-000 4
Hexyl cinnam-aldehyd	>= 1 < 5%	Skin Sens. 1, H317; Aquatic Chronic 2, H411	ND	101-86-0	202-983-3	NR
2,6-diméthyloct-7-ène-2-ol - FEMA 0	>= 1 < 5%	Skin Irrit. 2, H315	ND	18479-58-8	242-362-4	NR
Poly(oxy-1,2-ethanediyl), .alphatridecylomegahydroxy; Isotridecanol, ethoxylated - FEMA 0	>= 1 < 3%	Acute Tox. 4, H302; Eye Dam. 1, H318	ND	24938-91-8	ND	NR
propionate de 3a,4,5,6,7,7a-hexahydro-4,7-méth ano-1H-indène-6-yle - FEMA 0	>= 1 < 5%	Eye Irrit. 2, H319; Aquatic Chronic 2, H411	ND	17511-60-3	241-514-7	NR
coumarine	>= 1 < 5%	Acute Tox. 4, H302; Skin Sens. 1, H317; STOT RE 2, H373	ND	91-64-5	202-086-7	01-2119943 756-26-000 0
2-phényléthanol - FEMA 2858	>= 1 < 5%	Eye Irrit. 2, H319	ND	60-12-8	200-456-2	NR
acétate de 2-tert-butylcyclohexyle - FEMA 0	>= 1 < 5%	Aquatic Chronic 2, H411	ND	88-41-5	201-828-7	NR
3-méthyl-4-(2,6,6-triméthylcyclohe x-2-ényl)but-3-ène-2-one - FEMA 2714	>= 0,1 < 1%	Skin Irrit. 2, H315; Skin Sens. 1, H317; Eye Irrit. 2, H319; Aquatic Chronic 2, H411	ND	127-51-5	204-846-3	NR
1-(1,2,3,4,5,6,7,8-octahydro-2,3,8,8-tétraméthyl-2-naphtyl)éthane-1-one - FEMA 0	>= 0,1 < 1%	Skin Irrit. 2, H315; Skin Sens. 1, H317; Aquatic Chronic 2, H411	ND	54464-57-2	259-174-3	NR
dipentène Note: C	>= 0,1 < 1%	Flam. Liq. 3, H226; Skin Irrit. 2, H315; Skin Sens. 1, H317; Aquatic Acute 1, H400; Aquatic	601-029-00-7	5989-27-5	205-341-0	01-2119529 223-47-000 1



## Hygienfresh Essense Caresse Blanche

Publié le 26/03/2021 - Ver. n. 3 du 26/03/2021

#4/20

### Satisfait le Règlement (UE) 2020/878

Substance	Concentration[ w/w]	Classification	Index	CAS	EINECS	REACh
		Chronic 1, H410				
éthoxyméthoxy cyclododecane - FEMA 0	>= 0,1 < 1%	Skin Irrit. 2, H315; Skin Sens. 1, H317; Aquatic Chronic 2, H411	ND	58567-11-6	261-332-1	NR
1-(1,2,3,4,6,7,8,8a-Octahydro-2,3, 8,8-tetramethyl-2-naphtyl)ethan-1- one		Skin Corr. 2, H315; Skin Sens. 1, H317; Aquatic Chronic 2, H411	ND	68155-67-9	268-979-9	NR
1-(1,2,3,5,6,7,8,8a-octahydro-2,3,8,8-tetramethyl-2-naphthyl)ethan-1-one	>= 0,1 < 1%	Skin Irrit. 2, H315; Skin Sens. 1, H317; Aquatic Chronic 1, H410	ND	68155-66-8	268-978-3	01-2119489 989-04-000 0
oxyde de diphényle - FEMA 3667	>= 0,1 < 1%	Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410	ND	101-84-8	202-981-2	NR
2,4-diméthylcyclohex-3-ène-1-car baldéhyde - FEMA 0	>= 0,1 < 1%	Skin Irrit. 2, H315; Skin Sens. 1, H317; Eye Irrit. 2, H319; Aquatic Chronic 3, H412	ND	68039-49-6	268-264-1	NR
4-Methyl-3-decen-5-ol - FEMA 0	>= 0,1 < 1%	Aquatic Acute 1, H400	ND	81782-77-6	279-815-0	NR
2,6-di-tert-butyl-p-crésol - FEMA 2184	>= 0,1 < 1%	Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410	ND	128-37-0	204-881-4	01-2119565 113-46
1-(2,6,6-trimetil-3-ciclohexen-1-il)- 2-buten-1-ona - FEMA 3622	>= 0,1 < 1%	Acute Tox. 4, H302; Skin Irrit. 2, H315; Skin Sens. 1, H317; Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410	ND	57378-68-4	260-709-8	NR
composés de l'ion ammonium quaternaire, benzylalkyl en C12-16 diméthyles, chlorures - FEMA 0	< 0,1%	Acute Tox. 4, H302; Acute Tox. 4, H312; Skin Corr. 1B, H314; Eye Dam. 1, H318; Aquatic Acute 1, H400 100 100	ND	68424-85-1	270-325-2	NR
alpha-Cedrene - FEMA 0	< 0,1%	Asp. Tox. 1, H304; Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410 10 10	ND	469-61-4	207-418-4	NR
éthanol	< 0,1%	Flam. Liq. 2, H225	603-002-00-5	64-17-5	200-578-6	NR

## **RUBRIQUE4. Premiers secours**

## 4.1. Description des premiers secours

## Inhalation:

Aérez l'environnement. Retirer immédiatement le patient de la zone contaminée et le maintenir au repos dans un endroit bien ventilé. En cas de malaise, consultez un médecin.

Contact direct avec la peau (du produit pur):

Enlever immédiatement les vêtements contaminés.



#### **Hygienfresh Essense Caresse Blanche**

Publié le 26/03/2021 - Ver. n. 3 du 26/03/2021

#5/20

Satisfait le Règlement (UE) 2020/878

Les zones du corps qui ont - ou sont seulement soupçonnées d'avoir - sont entrées en contact avec le produit doivent être immédiatement rincées à grande eau courante et éventuellement avec du savon.

En cas de contact avec la peau, laver immédiatement et abondamment à l'eau et au savon.

Contact direct avec les yeux (du produit pur):

Laver immédiatement et abondamment à l'eau courante, les paupières ouvertes, pendant au moins 10 minutes; puis protégez les yeux avec de la gaze stérile sèche. Cherchez une attention médicale immédiate.

N'utilisez pas de collyre ni de pommade d'aucune sorte avant la visite ou l'avis de l'ophtalmologiste.

### Ingestion:

Pas dangereux. Il est possible d'administrer du charbon actif dans de l'eau ou de l'huile de vaseline minérale médicinale.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucunes données disponibles.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

### RUBRIQUE5. Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Movens d'extinction

Moyens conseillés de l'extinction:

Pulvérisation d'eau, CO2, mousse, poudres de chimies basées sur les matériaux impliqués dans le feu.

Movens de l'extinction d'éviter:

Jets d'eau. Utilisez des jets d'eau uniquement pour refroidir les surfaces des récipients exposés au feu.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucunes données disponibles.

#### 5.3. Conseils aux pompiers

Employer les protections pour les manières respiratoires.

Elmet de urgence et vêtements protecteurs complets

L'eau vaporisée peut être employée pur protèger les personnes occupées dans l'extinction

On conseille d'ailleurs d'utiliser des vitesses de plongée à l'air, surtout si on travail dans les endroits fermés et peu aérés en tous cas s'ils sont utilisés extincteur halogénait.

Tenir les récipients au frais en les arrosant d'eau

#### RUBRIQUE6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures durgence

#### 6.1.1 Pour les non-secouristes:

Laissez la zone entourant le déversement ou de rejet. Ne pas fumer

Mettre la masque d'usage, gants et vêtements protecteurs.

#### 6.1.2 Pour les secouristes:

Mettre la masque d'usage, gants et vêtements protecteurs.

Éliminer toutes les flammes libres et les sources possibles d'allumage. Pas fumée.

Prédisposer une ventilation suffisante.

Évacuer la zone à risque et, peut-être, de consulter un expert.



### Hygienfresh Essense Caresse Blanche

Publié le 26/03/2021 - Ver. n. 3 du 26/03/2021

#6/20

Satisfait le Règlement (UE) 2020/878

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Contenir les pertes avec la terre ou le sable.

Si le produit est écoulèe dans un cours d'eau, les eaux d'égout ou à souillé la terre ou la végétation, informeer les autorités compétentes.

Se débarrasser de résiduel en respectant les normes en vigueur.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

#### 6.3.1 Pour de confinement:

Rassembler rapidement le produit mettant le masque et les vêtements protecteurs.

Rassembler le produit pour la réutilisation, si possible, ou pour l'élimination. L'absorber par la suite avec le matériel inerte.

Éviter qu'il pénètre dans l'égout.

#### 6.3.2 Pour le nettoyage:

Après la cueillette, lavage avec de l'eau la zone intéressée et les matériaux.

#### 6.3.3 Autres informations:

Aucune en particulier.

#### 6.4. Référence à d'autres sections

Se reporter aux paragraphes 8 et 13 pour plus d'informations

### **RUBRIQUE7.** Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Eviter le contact et l'inhalation des vapeurs

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Pendant le travail ne pas manger et ne pas boire.

Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

Voir aussi paragraphe 8 ci-dessous.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver dans le contenant original hermétiquement fermé. Ne pas conserver dans des récipients ouverts ou non étiquetés.

Garder les contenants debout et en toute sécurité en évitant la possibilité de chutes ou de collisions.

Entreposer dans un endroit frais, loin des sources de chaleur et 'exposition directe du soleil.

## 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans):

Manipuler avec soin. Conserver dans un endroit aéré et loin de la chaleur, garder le contenant hermétiquement fermé.

Ménages privés (= public général = consommateurs):

Manipuler avec précaution.

Stocker dans un endroit aéré loin de toute source de chaleur,

Conserver le récipient bien fermé.

### RUBRIQUE8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

Relativement aux substances contenues: dipentène:



### Hygienfresh Essense Caresse Blanche

Publié le 26/03/2021 - Ver. n. 3 du 26/03/2021

#7/20

Satisfait le Règlement (UE) 2020/878

TWA: 30 from AIHA

TWA: 165.5 (mg/m3) from AIHA

éthanol:

Composante no.-CAS Paramètres de contrôle des valeurs

Base

Éthanol-17-64 TWA 5ppm 1.000

1.920 mg/m3

UK. EH40 Limites d'exposition WEL-lieu de travail

Remarques où ne figure aucune limite spécifique d'exposition à court terme, un chiffre trois fois l'exposition à long terme doivent être utilisés

- Substance: Acides gras en C16-18 (même numérotés) et C18 insatd., Produits de réaction avec la triéthanolamine, di-Me sulfate-quaternisé

**DNEL** 

Effets systémiques A long terme Employés Inhalation = 44 (mg/m3)

Effets systémiques A long terme Employés Dermique = 312,5 (mg/kg bw/day)

Effets systémiques A long terme Consommateurs Inhalation = 13 (mg/m3)

Effets systémiques A long terme Consommateurs Dermique = 187,5 (mg/kg bw/day)

Effets systémiques A long terme Consommateurs Oral = 7,5 (mg/kg bw/day)

**PNEC** 

Eau douce =  $0.00191 \, (mg/l)$ 

Sédiment Eau douce = 0,58 (mg/kg/Sédiment)

Eau de mer = 0.000191 (mg/l)

Sédiment Eau de mer = 0,058 (mg/kg/Sédiment)

Emissions intermittentes = 0,0191 (mg/l)

STP = 2,96 (mg/l)

Sol = 0.115 (mg/kg Sol)

- Substance: Hexyl cinnam-aldehyd

**DNEL** 

Effets systémiques A long terme Employés Inhalation = 0,000078 (mg/m3) Effets systémiques A court terme Employés Inhalation = 0,00628 (mg/m3)

**PNEC** 

Eau douce =  $0.03 \, (mg/l)$ 

Sédiment Eau douce = 47,7 (mg/kg/Sédiment)

Eau de mer = 0,003 (mg/I)

Sédiment Eau de mer = 4,77 (mg/kg/Sédiment)

Sol = 9,51 (mg/kg Sol)

- Substance: 1-(1,2,3,4,5,6,7,8-octahydro-2,3,8,8-tétraméthyl-2-naphtyl)éthane-1-one

**DNEL** 

Effets systémiques A long terme Employés Inhalation = 1,76 (mg/m3)

Effets systémiques A long terme Employés Dermique = 1,73 (mg/kg bw/day)

Effets systémiques A court terme Employés Inhalation = 1,76 (mg/m3)

Effets systémiques A court terme Employés Dermique = 1,73 (mg/kg bw/day)

**PNEC** 

Eau douce = 0,0028 (mg/l)

Sédiment Eau douce = 3,73 (mg/kg/Sédiment)

Eau de mer = 0,00028 (mg/l)

Sédiment Eau de mer = 0,75 (mg/kg/Sédiment)

Sol = 0.705 (mg/kg Sol)

- Substance: 1-(1,2,3,4,6,7,8,8a-Octahydro-2,3,8,8-tetramethyl-2-naphtyl)ethan-1-one

DNEL

Effets systémiques A court terme Employés Dermique = 1,73 (mg/kg bw/day)



### Hygienfresh Essense Caresse Blanche

Publié le 26/03/2021 - Ver. n. 3 du 26/03/2021

#8/20

Satisfait le Règlement (UE) 2020/878

Effets systémiques A court terme Consommateurs Oral = 1,76 (mg/kg bw/day) Effets à l'échelle locale A court terme Employés Dermique = 0,1011 (mg/kg bw/day) **PNEC** Eau douce =  $0.0028 \, (mg/l)$ Sédiment Eau douce = 3,73 (mg/kg/Sédiment) Eau de mer =  $0.00028 \, (mg/l)$ Sédiment Eau de mer = 0,75 (mg/kg/Sédiment) Sol = 0.705 (mg/kg Sol)

- Substance: 1-(1,2,3,5,6,7,8,8a-octahydro-2,3,8,8-tetramethyl-2-naphthyl)ethan-1-one DNEL

Effets systémiques A court terme Employés Inhalation = 1,76 (mg/m3)

Effets systémiques A court terme Employés Dermique = 1,73 (mg/kg bw/day)

**PNEC** 

Eau douce = 0.0028 (mg/l)

Sédiment Eau douce = 3,73 (mg/kg/Sédiment)

Eau de mer =  $0.00028 \, (mg/l)$ 

Sédiment Eau de mer = 0,75 (mg/kg/Sédiment)

Sol = 0.705 (mg/kg Sol)

- Substance: 2,6-di-tert-butyl-p-crésol

DNEL

Effets systémiques A long terme Employés Inhalation = 3,5 (mg/m3)

Effets systémiques A long terme Employés Dermique = 8,3 (mg/kg bw/day)

Effets systémiques A long terme Consommateurs Inhalation = 1,74 (mg/m3)

Effets systémiques A long terme Consommateurs Dermique = 5 (mg/kg bw/day)

Effets systémiques A long terme Consommateurs Oral = 0,25 (mg/kg bw/day)

- Substance: composés de l'ion ammonium quaternaire, benzylalkyl en C12-16 diméthyles, chlorures DNEL

Effets systémiques A long terme Employés Inhalation = 3,96 (mg/m3)

Effets systémiques A long terme Employés Dermique = 5,7 (mg/kg bw/day)

Effets systémiques A long terme Consommateurs Inhalation = 1,64 (mg/m3)

Effets systémiques A long terme Consommateurs Dermique = 3,4 (mg/kg bw/day)

Effets systémiques A long terme Consommateurs Oral = 3,4 (mg/kg bw/day)

**PNEC** 

Eau douce = 0,0009 (mg/l)

Sédiment Eau douce = 12,27 (mg/kg/Sédiment)

Eau de mer =  $0.00096 \, (mg/l)$ 

Sédiment Eau de mer = 13,09 (mg/kg/Sédiment)

Emissions intermittentes = 0,00016 (mg/l)

STP = 0.4 (mg/l)

Sol = 7 (mg/kg Sol)

- Substance: éthanol

DNEL

Effets systémiques A long terme Employés Inhalation = 950 (mg/m3)

Effets systémiques A long terme Employés Dermique = 343 (mg/kg bw/day)

Effets systémiques A long terme Consommateurs Inhalation = 114 (mg/m3)

Effets systémiques A long terme Consommateurs Dermique = 206 (mg/kg bw/day)

Effets systémiques A long terme Consommateurs Oral = 87 (mg/kg bw/day)

**PNEC** 

Eau douce = 0.96 (mg/l)

Sédiment Eau douce = 3,6 (mg/kg/Sédiment)

Eau de mer = 0.79 (mg/I)

Sédiment Eau de mer = 2,9 (mg/kg/Sédiment)



### Hygienfresh Essense Caresse Blanche

Publié le 26/03/2021 - Ver. n. 3 du 26/03/2021

#9/20

Satisfait le Règlement (UE) 2020/878

Emissions intermittentes = 2,75 (mg/l) STP = 580 (mg/l) Sol = 0,63 (mg/kg Sol)

### 8.2. Contrôles de l'exposition









Contrôles techniques appropriés: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans): Pas de suivi spécifique prévu

Ménages privés (= public général = consommateurs): Aucune vérifications spécifiques prévues

Mesures de protection individuelle:

- a) Protectiondes yeux / du visage Pendant la manipulation du produit pur employer les verres de sécurité (EN 166).
  - b) Protection de la peau
  - i) Protection des mains

Manipuler avec des gants. Les gants doivent être vérifiés avant d'être utilisé. Utiliser une technique permet l'enlèvement des gants (sans toucher à l'extérieur du gant) pour éviter contact avec cette dispose de produit des gants contaminés de la peau après utilisation conformément à la législation et bonnes pratiques de laboratoire. Lavez et séchez vos mains.

Gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux exigences de la Directive européenne 89/686/CEE et

Contact complet

Matériel : le caoutchouc nitrile épaisseur minimale : 0,11 mm temps de perméation : 480 min

EN 374 normes qui en découlent.

ii) Divers

Pendant la manipulation du produit pur porter les vêtements de protection complets de la peau.

c) Protection respiratoire

Non nécessaire pour l'usage normal.

d) Risques thermiques

Pas de danger d'être signalés

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement:

Relativement aux substances contenues:

dipentène:

Ne pas laisser ce produit chimique contaminants de l'environnement.

## RUBRIQUE9. Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles



## Hygienfresh Essense Caresse Blanche

Publié le 26/03/2021 - Ver. n. 3 du 26/03/2021

# 10 / 20

### Satisfait le Règlement (UE) 2020/878

Propriétés physiques et chimiques	Valeur	Méthode de détermination
Aspect	Liquide	
Couleur	blanc	
Odeur	caractéristique	
Seuil olfactif	non déterminé	
рН	6,5 @ 1%	
Point de fusion/point de congélation	non déterminé	
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	> 100 °C	
Point d'éclair	> 100 °C	ASTM D92
Taux d'évaporation	nas pertinent	
Inflammabilité (solide, gaz)	non déterminé	
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	non déterminé	
Pression de vapeur	non déterminé	
Densité de vapeur	non déterminé	
Densité relative	0,950 - 1,050 g/cm3	
Solubilité	Complètement soluble dans l'eau	
Solubilité dans l'eau	Complètement soluble dans l'eau	
Coefficient de partage: n-octanol/eau	non déterminé	
Température d'auto-inflammabilité	non déterminé	
Température de décomposition	non déterminé	
Viscosité	non déterminé	
Propriétés explosives	pas explosif	
Propriétés comburantes	non-oxydants	

### 9.2. Autres informations

Teneur en COV prêt à l'emploi: 3,39 %

## RUBRIQUE10. Stabilité et réactivité

## 10.1. Réactivité

Sans risques de réactivité

## 10.2. Stabilité chimique

Aucune réaction dangereuse lorsque manipulés et entreposés conformément aux dispositions.

# 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Il n'y a pas de réactions dangereuses

#### 10.4. Conditions à éviter

Rien à signaler



### Hygienfresh Essense Caresse Blanche

Publié le 26/03/2021 - Ver. n. 3 du 26/03/2021

#11/20

Satisfait le Règlement (UE) 2020/878

#### 10.5. Matières incompatibles

Il peut produire des gaz inflammables pour entrer en contact avec les métaux élémentaires, nitrures, sulfure inorganique, agents réducteurs forts.

Il peut produire des gaz toxiques pour entrer en contact avec le solfide inorganique, agents réducteurs forts.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Ne se décompose pas lorsqu'il est utilisé pour les usages prévus.

## **RUBRIQUE11. Informations toxicologiques**

## 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

ATE(mix) oral = 10.193,8 mg/kg

ATE(mix) dermal = ∞

ATE(mix) inhal =  $\infty$ 

(a) toxicité aiguë: Hexyl cinnam-aldehyd: Orale (rat) LD50: 2450 mg/kg

2,6-diméthyloct-7-ène-2-ol: DL50 Orale-rat-3.600 mg/kg

DL50 Par voie cutanée-lapin-> 5,000 mg/kg

acétate de 2-tert-butylcyclohexyle: Par voie cutanée, rongeurs-lapin : Ld50 = > 5 000 mg / kg

Ingestion, rat: LD = 3 000 mg/kg

1-(1,2,3,4,5,6,7,8-octahydro-2,3,8,8-tétraméthyl-2-naphtyl)éthane-1-one: DOSE toxique 1-DL50 > 5000 mg/kg (rat oral)

DOSE toxique 2-DL50 > 5000 mg/kg (skn-rbt)

dipentène: DL50 Orale-rat-4.400 mg/kg

Remarques: Comportementale: changement dans l'activité motrice (test spécifique). Trouble respiratoire, peau et

phanères:

Autres: cheveux. Inhalation: Irritant pour les voies respiratoires.

DL50 Par voie cutanée-lapin-> 5,000 mg/kg oxyde de diphényle: LD50 = 2450 mg/kg bw rat

LD50 > 7940 mg/kg bw rabbit

LC50 = 2.66 mg/L

2,6-di-tert-butyl-p-crésol: DL50 par voie orale: 1 700 mg/kg (rat)

DL50 par voie orale: 800-1600 mg/kg (souris)

DL50 par voie cutanée: > 8000 mg / kg (cobaye)

éthanol: DL50 Orale-rat-7.060 mg/kg

Remarques: Poumons, Thorax ou la Respiration: autres changements.

CL50 Inhalation-rat-10:0-20000 ppm

(b) corrosion / irritation cutanée: 2,6-diméthyloct-7-ène-2-ol: Peau-lapin

Résultat : Une peau légère irritation-24h

(Test de Draize)

1-(1,2,3,5,6,7,8,8a-octahydro-2,3,8,8-tetramethyl-2-naphthyl)ethan-1-one: Humaine

Résultat : Irritation de la peau Méthode: L'OCDE 439

oxyde de diphényle: Sévèrement irritant (24 h d'exposition) légèrement irritant (4 h d'exposition)

composés de l'ion ammonium quaternaire, benzylalkyl en C12-16 diméthyles, chlorures: lapin résultat : méthode :

temps d'exposition corrosif DOT: 12 h 0

alpha-Cedrene: Peau-lapin Résultat : Irritation de la peau

éthanol: Peau-lapin

Résultat : Irritant pour la peau. -12:0 am

(c) lésions oculaires graves / irritation: Le produit, si porté pour entrer en contact avec les yeux, provoque des irritations importantes qu'elles peuvent durer plus de 24 heures.



### Hygienfresh Essense Caresse Blanche

Publié le 26/03/2021 - Ver. n. 3 du 26/03/2021

# 12 / 20

Satisfait le Règlement (UE) 2020/878

éthanol: Yeux-lapin

Résultat : Œil légère irritation-12:0 am

(Test de Draize)

2,6-diméthyloct-7-ène-2-ol: Yeux-lapin Résultat : Une irritation oculaire modérée

(Test de Draize)

acétate de 2-tert-butylcyclohexyle: Draize l'essai, lapin et rongeur peau : 500 mg/12:0 suis modérée

1-(1,2,3,5,6,7,8,8a-octahydro-2,3,8,8-tetramethyl-2-naphthyl)ethan-1-one: Résultat : Aucune irritation oculaire

Méthode: QSAR

oxyde de diphényle: Légèrement irritant

composés de l'ion ammonium quaternaire, benzylalkyl en C12-16 diméthyles, chlorures: lapin résultat : méthode caustique : DOT

- (d) sensibilisation respiratoire ou cutanée: Le produit, si porté pour entrer en contact avec la peau, peut provoquer la sensibilisation cutanée.
  - 2,6-diméthyloct-7-ène-2-ol: Test de maximisation

N'a pas causé de sensibilisation sur l'âme de laboratoire

coumarine: Test: Sesitization par inhalation: Inhalation espèces: Rat = 293 mg/kg

Test : Sesitization par inhalation : Inhalation espèces : souris = 196 mg/kg

1-(1,2,3,5,6,7,8,8a-octahydro-2,3,8,8-tetramethyl-2-naphthyl)ethan-1-one: Souris LLNA

Résultat : Provoque une sensibilisation.

Méthode: L'OCDE 429

composés de l'ion ammonium quaternaire, benzylalkyl en C12-16 diméthyles, chlorures: Buehler cobaye Test classement : n'a pas causé de sensibilisation sur les animaux de laboratoire.

Résultat : non sensibilisant méthode : l'OCDE ligne directrice 406

- (e) mutagénicité sur cellules germinales: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
  - (f) cancérogénicité: dipentène: Cancérogénicité-rat-Oral

Tumorigènes : Cancérogène par critères RTECS. Rein, uretère, la vessie, des tumeurs rénales. Effets tumorigènes : Tumeurs du testicule.

Cancérogénicité-souris-Oral

: Agent tumorigène équivoque Tumorigenic d'après les critères RTECS. Gastro-intestinal : tumeurs.

Ce produit est ou contient un composant qui n'est pas être classé quant à sa cancérogénicité basée sur sa classification CIRC, ACGIH, NTP ou EPA.

CIRC: Groupe 3-3: inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme (D-limonène)

(g) toxicité pour la reproductionoxyde de diphényle: Dans les études de toxicité à doses répétées, les diététiques organes précédemment décrites, reproduction des deux sexes ont été pesés et examinés macroscopiquement et examen histopathologique. Aucun effet indésirable lié au traitement ont été observés.

Les rats Sprague-Dawley femelles gravides (24/dose) ont reçu un mélange d'oxyde de diphenyl (73,5 %) et le biphényle (26,5 %) par gavage à 0, 50, 200 ou 500 mg/kg-jour, huile de maïs, jours de gestation 6 à 15. Barrages ont été observés pour la mortalité, gain de poids, la consommation alimentaire et des signes cliniques de toxicité. Résorptions fœtales, viabilité après perte d'implantation, implantations totales et poids de moyenne portée ont été déterminés. La moitié des fœtus ont été préparée pour les évaluations de tissus mous et l'autre moitié pour les évaluations squelettiques. Deux barrages à 500 mg/kgday est mort. Poids corporel maternel réduit gain et l'alimentation de la consommation ont été observés à 200 et 500 mg/kg-jour.

éthanol: Reproducteur toxicité-homme-femme-Oral

Effets sur le nouveau-né : score d'Apgar (homme seulement). Effets sur le nouveau-né : autres mesures ou effets néonatals.

Effets sur le nouveau-né : dépendance de la drogue.

- (h) toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) exposition unique: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
  - (i) toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) exposition répétée:

1-(1,2,3,5,6,7,8,8a-octahydro-2,3,8,8-tetramethyl-2-naphthyl)ethan-1-one: Nombre de vues: 1 fois / jour

Noel: 150 mg/kg

Méthode: OECD Test Guideline 407

Répète la dose (28 jours) Remarques : toxicité (oral)

oxyde de diphényle: NOAEL (mâle) = 301 mg/kg-bw/jour (la dose la plus élevée testée) NOAEL (femelle) = 334,8 mg/kg-bw/jour (la dose la plus élevée testée)

(j) danger d'aspirationCompte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.



### Hygienfresh Essense Caresse Blanche

Publié le 26/03/2021 - Ver. n. 3 du 26/03/2021

#13/20

Satisfait le Règlement (UE) 2020/878

Relativement aux substances contenues:

Acides gras en C16-18 (même numérotés) et C18 insatd., Produits de réaction avec la triéthanolamine, di-Me sulfate-quaternisé:

Orale, DL50: 5000 mg / kg (rat)

Voie cutanée, DL50:> 2000 mg / kg (rat)

LD50 Orale (rat) (mg/kg de poids corporel) = 5000

LD50 Cutanée (rat ou lapin) (mg/kg de poids corporel) = 2000

Hexyl cinnam-aldehyd:

LD50 Orale (rat) (mg/kg de poids corporel) = 2450

2,6-diméthyloct-7-ène-2-ol:

Peau-lapin

Résultat : Une peau légère irritation-24h am

(Test de Draize) Yeux-lapin

Résultat : Une irritation oculaire modérée

(Test de Draize)

DL50 orale (rat): 3 600 mg/kg

DL50 par voie cutanée (lapin) > 5 000 mg / kg LD50 Orale (rat) (mg/kg de poids corporel) = 3600

LD50 Cutanée (rat ou lapin) (mg/kg de poids corporel) = 5000

propionate de 3a,4,5,6,7,7a-hexahydro-4,7-méthano-1H-indène-6-yle:

LD50 Orale (rat) (mg/kg de poids corporel) = 5000

LD50 Cutanée (rat ou lapin) (mg/kg de poids corporel) = 5000

coumarine:

DL50 orale aiguë chez le rat : 293mg/kg DL50 orale aiguë chez les souris : 196mg/kg

Date de l'irritant : non déterminé

Données par inhalation : non déterminé Données de mutagénicité : non déterminé LD50 Orale (rat) (mg/kg de poids corporel) = 293

LD50 Cutanée (rat ou lapin) (mg/kg de poids corporel) = 242

2-phényléthanol:

LD50 Orale (rat) (mg/kg de poids corporel) = 1790

LD50 Cutanée (rat ou lapin) (mg/kg de poids corporel) = 806

acétate de 2-tert-butvlcvclohexvle:

LD50 Orale (rat) (mg/kg de poids corporel) = 3000

LD50 Cutanée (rat ou lapin) (mg/kg de poids corporel) = 5000

3-méthyl-4-(2,6,6-triméthylcyclohex-2-ényl)but-3-ène-2-one:

LD50 Orale (rat) (mg/kg de poids corporel) = 5000

LD50 Cutanée (rat ou lapin) (mg/kg de poids corporel) = 5000

1-(1,2,3,4,5,6,7,8-octahydro-2,3,8,8-tétraméthyl-2-naphtyl)éthane-1-one:

LD50 Orale (rat) (mg/kg de poids corporel) = 5000

LD50 Cutanée (rat ou lapin) (mg/kg de poids corporel) = 5000

dipentène:

LD50 Orale (rat) (mg/kg de poids corporel) = 4400

LD50 Cutanée (rat ou lapin) (mg/kg de poids corporel) = 5000

éthoxyméthoxy cyclododecane:

LD50 Orale (rat) (mg/kg de poids corporel) = 5000

LD50 Cutanée (rat ou lapin) (mg/kg de poids corporel) = 5000



### Hygienfresh Essense Caresse Blanche

Publié le 26/03/2021 - Ver. n. 3 du 26/03/2021

# 14 / 20

Satisfait le Règlement (UE) 2020/878

1-(1,2,3,5,6,7,8,8a-octahydro-2,3,8,8-tetramethyl-2-naphthyl)ethan-1-one:

Toxicité orale aiguë

LD50 rat

Dose: > 5,000 mg / kg

Méthode: Test OCDE ligne directrice 401

Remarques: IFF

Toxicité cutanée aiguë

LD50 rat

Dose: > 5,000 mg / kg

Méthode: OECD Test Guideline 402

LD50 Orale (rat) (mg/kg de poids corporel) = 5000

LD50 Cutanée (rat ou lapin) (mg/kg de poids corporel) = 5000

oxyde de diphényle:

LD50 Orale (rat) (mg/kg de poids corporel) = 2450

LD50 Cutanée (rat ou lapin) (mg/kg de poids corporel) = 7940

CL50 Inhalation (rat) vapeur/poussière/brouillard/fumée (mg/l/4h) ou gaz (ppmV/4h) = 2,66

2,4-diméthylcyclohex-3-ène-1-carbaldéhyde:

LD50 Orale (rat) (mg/kg de poids corporel) = 4000

LD50 Cutanée (rat ou lapin) (mg/kg de poids corporel) = 5000

4-Methyl-3-decen-5-ol:

LD50 Orale (rat) (mg/kg de poids corporel) = 5000

2,6-di-tert-butyl-p-crésol:

LD50 Orale (rat) (mg/kg de poids corporel) = 1700

LD50 Cutanée (rat ou lapin) (mg/kg de poids corporel) = 8000

composés de l'ion ammonium quaternaire, benzylalkyl en C12-16 diméthyles, chlorures:

LD50 Orale (rat) (mg/kg de poids corporel) = 344

LD50 Cutanée (rat ou lapin) (mg/kg de poids corporel) = 3340

CL50 Inhalation (rat) vapeur/poussière/brouillard/fumée (mg/l/4h) ou gaz (ppmV/4h) = 5

#### éthanol:

VOIES d'exposition : la substance peut être absorbée par l'organisme par inhalation de ses vapeurs et par ingestion. RISQUE d'INHALATION : Une contamination nocive de l'air sera atteint très lentement en raison de l'évaporation de la substance à 20 ° C.

Effets d'une exposition à court terme : la substance est irritante pour les veux. L'inhalation de vapeur élevée peut concetrazioni cause une irritation des veux et des voies respiratoires. La substance peut provoquer des effets sur les système nerveux central des effets d'expositions répétées ou à long terme : le liquide dégraissage les caractéristiques de la peau. La substance peut avoir un effet sur les voies respiratoires hautes du système nerveux central, causant l'irritation, de maux de tête, de fatigue et de manque de concentration. Voir les Notes.

DANGERS/symptômes aigus INHALATION contre la toux. Maux de tête. Fatigue. Somnolence.

MIGNON MIGNON.

Rougeur de le œil. Douleur. Brûlant.

AVALÉ la sensation de brûlure. Maux de tête. Confusion. Vertige. État d'inconscience.

N O T et la consommation d'éthanol pendant la grossesse peuvent avoir des effets néfastes sur l'enfant à naître. Une ingestion chronique d'éthanol peut provoquer une cirrhose du foie.

LD50 Orale (rat) (mg/kg de poids corporel) = 7060

LD50 Cutanée (rat ou lapin) (mg/kg de poids corporel) = 20000

CL50 Inhalation (rat) vapeur/poussière/brouillard/fumée (mg/l/4h) ou gaz (ppmV/4h) = 20000



### Hygienfresh Essense Caresse Blanche

Publié le 26/03/2021 - Ver. n. 3 du 26/03/2021

# 15 / 20

Satisfait le Règlement (UE) 2020/878

#### 11.2. Informations sur les autres dangers

Aucunes données disponibles.

## RUBRIQUE12. Informations écologiques

#### 12.1. Toxicité

composés de l'ion ammonium quaternaire, benzylalkyl en C12-16 diméthyles, chlorures:

Relativement aux substances contenues:

Acides gras en C16-18 (même numérotés) et C18 insatd., Produits de réaction avec la triéthanolamine, di-Me sulfate-quaternisé:

fish, CL50: 1,91 mg/l (OECD 203 (96h))

daphnia, CE50: 2,23 mg/l (EU Method C.2 (48h))

alga, CI50 : 2,14 mg/l (OECD 201 (72h))

C(E)L50 (mg/l) = 1,91

Hexyl cinnam-aldehyd:

Toxicité pour les poissons d'eau douce: CL50 aiguë> 1-10 mg / L

Invertébrés d'eau douce Toxicité: CE aiguë <1 mg / L

Toxicité algale: CE aiguë <1 mg / L.

C(E)L50 (mg/I) = 0.99

2,6-diméthyloct-7-ène-2-ol:

CL50 96 h = 4,81 mg/I EPA ECOSAR

Daphnia magna 48 hrs CL50 = 5,70 mg

Algues vertes 96 heure NOEC, LOEC LOEL ou NOEL, EC50 = 3,88 mgl

C(E)L50 (mg/I) = 4.81

Poly(oxy-1,2-ethanediyl), .alpha.-tridecyl-.omega.-hydroxy; Isotridecanol, ethoxylated:

Toxicité aiguë pour les poissons

CL50-96 h: 7,5 mg/l-Lepomis macrochirus (crapet arlequin)

Nocif pour les poissons.

CL50-96 h: 12 mg/l-poisson-zèbre (poisson zèbre)

Méthode: OECD Test Guideline 203

Nocif pour les poissons.

Toxicité aiguë pour la daphnie et autres invertébrés aquatiques.

Tridécyle alcool éthoxylé : CL50-48 h: 4,7 mg/l pour Daphnia magna (daphnie)

Méthode: OECD Test Guideline 202 Toxique pour les invertébrés aquatiques.

Toxicité pour les plantes aquatiques

Tridécyle alcool éthoxylé: Cer50-72 h: 17 mg/l-Scenedesmus subspicatus

Nuisibles aux algues. C(E)L50 (mg/l) = 4,7

### coumarine:

Toxicité pour les poissons CL50-Poecilia reticulata (guppy)-56 mg/l-96 h Toxicité pour les invertébrés aquatiques CL50-Daphnia magna (daphnie)-13,50 mg/l-48 h C(E)L50 (mg/l) = 13,5

acétate de 2-tert-butylcyclohexyle:



### Hygienfresh Essense Caresse Blanche

Publié le 26/03/2021 - Ver. n. 3 du 26/03/2021

# 16 / 20

Satisfait le Règlement (UE) 2020/878

Toxicité pour les daphnies (CE50 mg/l), tel que prédit par c. Topkat 6.1 9,8 mg/l C(E)L50 (mg/l) = 9,8

3-méthyl-4-(2,6,6-triméthylcyclohex-2-ényl)but-3-ène-2-one:

La truite arc-en-ciel (durée moyenne, 5,8 cm), acclimatée pendant 12 jours, ont été exposés à une série de test 5 concentrations de 0, 7,8, 10,9, 15.3, 21,4 ou 30 mg/L dispersées dans le Polysorbate 80 (10 mg/L) pour 96 heures à 17,1 (C). Poissons témoins ont été exposés au Polysorbate 80 (10 mg/L). Poissons ont été observées deux fois par jour pour la mortalité et des symptômes. valeurs de pH et de température de l'eau ont été suivis après l'addition de substances à intervalles de 24 heures. Oxygène dissous a été mesurée au début de l'expérience et à 96 heures. CL50 = 10,9 mg/L

Daphnia magna 48 h-LC50 = 0,597 mg/L

CE50 72 h = 7,47 mg/L, basé sur le taux de croissance moyen de specifc ;

C(E)L50 (mg/I) = 0,597

1-(1,2,3,4,5,6,7,8-octahydro-2,3,8,8-tétraméthyl-2-naphtyl)éthane-1-one:

Point de terminaison : Espèce CL50 : lepomismacrochirus (poisson-sel Bluegrill) = 1,30 mg/l-h Durée : 96-Note::

méthode: I'OCDE 203 TG

Point de terminaison : EC50-espèces : Daphnia magna (puce d'eau) = 1,38 mg/l-h Durée : 48-Commentaires:: méthode

d'essai statique: OECD TG 202

Point de terminaison : EC50 Desmodesmus subspicatus-espèces (algues vertes) = 2,60 mg/l-h Durée : 72 -

Remarque:: méthode d'essai statique: OCDE TG201

C(E)L50 (mg/I) = 1,3

### dipentène:

Toxicité pour les poissons CL50-Pimephales promelas (vairon)-0.702 mg/l-96,0 (h)

Toxicité pour les daphnies et autres invertébrés aquatiques EC50 Daphnia pulex-(Water flea)-69,6 mg/l-48 h C(E)L50 (mg/l) = 0,702

éthoxyméthoxy cyclododecane:

C(E)L50 (mg/I) = 1,6

1-(1,2,3,5,6,7,8,8a-octahydro-2,3,8,8-tetramethyl-2-naphthyl)ethan-1-one:

Toxicité pour les poissons : test semi-statique CL50

Espèce : Lepomis macrochirus (crapet arlequin)

Dose: 1,3 mg/l

Temps d'exposition : 96 h

Méthode: OECD Test Guideline 203

Toxicité pour les daphnies et autres invertébrés aquatiques. :

test semi-statique CE50

Espèce : Daphnia magna (daphnie)

Par portion: 1,38 mg/l Temps d'exposition: 48 h

Méthode: OECD Test Guideline 202

IFF

Toxicité pour les algues :

statique testEC50

Espèce : Desmodesmus subspicatus (algues vertes)

Dose: 2,6 mg/l

Temps d'exposition : 72 h

Méthode: OECD Test Guideline 201

Toxicité pour les bactéries :



### Hygienfresh Essense Caresse Blanche

Publié le 26/03/2021 - Ver. n. 3 du 26/03/2021

# 17 / 20

Satisfait le Règlement (UE) 2020/878

essai statique CSEO

Espèce:

Dose: > 100 mg / I Temps d'exposition: 42 h Méthode: L'OCDE 301 F C(E)L50 (mg/I) = 1,3 NOEC (mg/I) = 100

oxyde de diphényle:

CL50 poisson 96 h (mg/L) 4.2

Invertébrés aquatiques-48 h EC50 (mg/L): 1.7 CE50 après 72 h de plantes aquatiques (mg/L) 2,5 C(E)L50 (mg/l) = 1,7

2,6-di-tert-butyl-p-crésol:

Toxicité pour les poissons CL50-Oryzias latipes-5,3 mg/l-48 h

Toxicité pour les daphnies et autres invertébrés aquatiques EC50 Daphnia pulex-(Water flea)-1,44 mg/l-48 h C(E)L50 (mg/l) = 1,44

composés de l'ion ammonium quaternaire, benzylalkyl en C12-16 diméthyles, chlorures:

C(E)L50 (mg/I) = 0.01 100

100

alpha-Cedrene:

EC50 Daphnia pulex-(Water flea)-0,044 mg/l-48 h

C(E)L50 (mg/I) = 0.044 10

10

éthanol:

C(E)L50 (mg/I) = 11200

Le produit est dangereux pour l'environnement parce qu'est nocif pour les organismes aquatiques en raison de l'exposition aiguë.

Utiliser conformément aux bonnes pratiques de travail afin d'éviter la pollution dans l'environnement.

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Relativement aux substances contenues:

2,6-diméthyloct-7-ène-2-ol:

72 % en vingt-huit jours lors d'un test OECD 301 b

Poly(oxy-1,2-ethanediyl), .alpha.-tridecyl-.omega.-hydroxy; Isotridecanol, ethoxylated:

La substance répond aux critères de la biodégradabilité aérobie ultime et

biodégradabilité

oxyde de diphényle:

51 % de 1394 après 7 jours (intrinsèquement biodégradables);

76 % après 20 jours (biodégradable) 6,3 % après 28 jours la ligne DIRECTRICE TEST OCDE 301C (difficilement biodégradable)

20 % après 75 jours (résistants à l'action biologique)

4-Methyl-3-decen-5-ol:



### Hygienfresh Essense Caresse Blanche

Publié le 26/03/2021 - Ver. n. 3 du 26/03/2021

# 18 / 20

Satisfait le Règlement (UE) 2020/878

Biodégradabilité: Résultat: Facilement biodégradable. 73%

composés de l'ion ammonium quaternaire, benzylalkyl en C12-16 diméthyles, chlorures:

Biodégradabilité:

OCDE confirmative > 90 % méthode d'essai: OCDE 303 A modifié SCAS Test Exposure time : 99 % 7D > méthode:

OCDE Test 302 évolution CO2 Concentration : temps d'exposition de 5 mg/litre: d 28 résultat : facilement biodégradable.

95,5 Méthode de %: OCDE 301 B

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Relativement aux substances contenues:

coumarine.

Bioaccumulation Leuciscus idus melanotus-3 d-46 ; CG/I

Facteur de bioconcentration (FBC) :< 10

oxyde de diphényle:

FBC = 196 (mesurée en truites);

FBC = 112 13583 (mesurée chez la carpe);

FBC = 49 13594 (mesurée chez la carpe)

#### 12.4. Mobilité dans le sol

Aucunes données disponibles.

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Aucun ingrédient PBT/vPvB est présent

## 12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucunes données disponibles.

### 12.7. Autres effets néfastes

Aucun effet indésirable constaté

## RUBRIQUE13. Considérations relatives à l'élimination

## 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Ne pas réutiliser les récipients vides. Les vidanger à l'égard des normes en vigueur. Le résiduel certain du produit doit être vidangé aux compagnies autorisées selon les normes en vigueur.

Récupérer si possible. Envoyer aux systèmes d'obtention débarrassé autorisée ou a incinération en conditions commandées. Actionner en accord aix dispositions locales et nationales en vigueur.

### **RUBRIQUE14.** Informations relatives au transport

### 14.1. Numéro ONU

Non inclus dans le champ d'application de les réglementations concernant le transport des marchandises dangereuses: par route (ADR); par train (RID); par avion (OACI / IATA); par maritime (IMDG).



### Hygienfresh Essense Caresse Blanche

Publié le 26/03/2021 - Ver. n. 3 du 26/03/2021

# 19 / 20

Satisfait le Règlement (UE) 2020/878

#### 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Aucun

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Aucun

#### 14.4. Groupe d'emballage

Aucun

#### 14.5. Dangers pour l'environnement

Aucun

## 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucunes données disponibles.

#### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

On ne prévoit pas de transport en vrac

### **RUBRIQUE15. Informations réglementaires**

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de

santé et d'environnement RÈGLEMENT (UE) No 1357/2014 - déchets:

HP14 - Écotoxique

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Le fournisseur a fait une évaluation de la sécurité chimique

## **RUBRIQUE16. Autres informations**

#### 16.1. Autres informations

Points modifiées par rapport à la version précédente: 1.1. Identificateur de produit, 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées, 2.2. Éléments d'étiquetage, 2.3. Autres dangers, 4.1. Description des premiers secours, 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s), 8.1. Paramètres de contrôle, 8.2. Contrôles de l'exposition, 12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Description du mentions de danger exposé au point 3

H317 = Peut provoquer une allergie cutanée.

H411 = Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H315 = Provoque une irritation cutanée.

H302 = Nocif en cas d'ingestion.

H318 = Provoque de graves lésions des yeux.

H319 = Provoque une sévère irritation des yeux.

H373 = Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée .

H226 = Liquide et vapeurs inflammables.

H400 = Très toxique pour les organismes aquatiques.



### Hygienfresh Essense Caresse Blanche

Publié le 26/03/2021 - Ver. n. 3 du 26/03/2021

# 20 / 20

## Satisfait le Règlement (UE) 2020/878

H410 = Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H412 = Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H312 = Nocif par contact cutané.

H314 = Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H304 = Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H225 = Liquide et vapeurs très inflammables.

Classification basée sur les données de tous les composants du mélange

Principales références normatives :

Directive 1999/45/ce Directive 2001/60/ce Règlement (CE) 1272/2008

Règlement 2010/453/CE de la Commission

\* Les informations contenues dans ce document sont basées sur nos connaissances à la date ci-dessus.

Concernant uniquement le produit et ne constituent pas une garantie d'une qualité particulière.

C'est le devoir de l'utilisateur de s'assurer qu'il s'agit d'une information appropriée et complète au sujet de l'utilisation spécifique prévue.

Cette fiche technique annule et remplace toutes éditions précédentes.